

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l' « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 31 décembre 2014 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre 2014, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 31 057 802 dinars et un bénéfice net de la période de 331 588 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » au 31 décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 93,963% de l'actif total au 31 décembre 2014 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- ✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 6,037% de l'actif total au 31 décembre 2014. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- ✓ Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK », « HANNIBAL LEASE » et la « BTK » représentent respectivement 15,89%, 10,01% et 12,78% de l'actif total, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.
- ✓ Les emplois en actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent 8,937% de l'actif net au 31 décembre 2014, dépassant ainsi le plafond de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ces questions.

Tunis, 27 Janvier 2015

Le Commissaire aux Comptes :

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2014
(Unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2014	31/12/2013
AC1- Portefeuille-titres	3.1		
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 769 978,083	2 734 628,555
Obligations et valeurs assimilées		26 412 761,802	32 756 805,542
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3		
Placements monétaires		1 660 179,880	3 368 598,624
Disponibilités		214 879,469	7 451 925,230
AC3- Créances d'exploitation			
Autres débiteurs		2,711	4 947,510
TOTAL ACTIF		31 057 801,945	46 316 905,461
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	49 513,056	70 496,707
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	14 474,695	14 484,618
TOTAL PASSIF		63 987,751	84 981,325
ACTIF NET		30 993 814,194	46 231 924,136
CP1- Capital	3.7	29 850 345,938	44 550 995,675
CP2- Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		195,799	401,302
Sommes distribuables de la période	3.8	1 143 272,457	1 680 527,159
ACTIF NET		30 993 814,194	46 231 924,136
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		31 057 801,945	46 316 905,461

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/10/2014 31/12/2014	01/01/2014 31/12/2014	01/10/2013 31/12/2013	01/01/2013 31/12/2013
PR1- Revenus du portefeuille-titres	3.2				
Dividendes		0,000	78 783,247	0,000	70 362,073
Revenus des obligations et valeurs assimilées		322 640,054	1 401 623,911	384 855,491	1 631 650,360
PR2- Revenus des placements monétaires	3.4	34 652,732	168 550,610	128 091,296	331 016,565
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		357 292,786	1 648 957,768	512 946,787	2 033 028,998
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-46 853,923	-202 935,362	-67 838,026	-253 922,267
REVENU NET DES PLACEMENTS		310 438,863	1 446 022,406	445 108,761	1 779 106,731
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
CH2- Autres charges	3.6	-12 781,595	-57 533,080	-16 001,491	-62 614,124
RESULTAT D'EXPLOITATION		297 657,268	1 388 489,326	429 107,270	1 716 492,607
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		-169 409,506	-245 216,869	-21 105,589	-35 965,448
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	3.8	128 247,762	1 143 272,457	408 001,681	1 680 527,159
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		169 409,506	245 216,869	21 105,589	35 965,448
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		33 930,773	23 475,404	19 533,946	5 881,678
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,162	0,000	0,000	-1,071
Frais de négociation		0,000	0,000	-10 476,711	-10 476,711
RESULTAT NET DE LA PERIODE		331 588,203	1 411 964,730	438 164,505	1 711 896,503

VARIATION DE L'ACTIF NET

Du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014

(unité : en Dinars Tunisien)

	01/10/2014 31/12/2014	01/01/2014 31/12/2014	01/10/2013 31/12/2013	01/01/2013 31/12/2013
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation				
Résultat d'exploitation	297 657,268	1 388 489,326	429 107,270	1 716 492,607
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	33 930,773	23 475,404	19 533,946	5 881,678
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,162	0,000	0,000	-1,071
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	-10 476,711	-10 476,711
AN2- Distributions de dividendes	0,000	-1 379 829,444	0,000	-1 504 863,195
AN3- Transactions sur le capital				
Souscriptions				
- Capital	8 591 820,465	37 109 540,925	38 454 286,275	62 875 542,411
- Régularisation des sommes non distribuables	-823,740	15 454,789	-1 906,910	-680,791
- Régularisation des sommes distribuables	276 917,845	1 416 752,936	1 352 262,220	2 146 491,391
Rachats				
- Capital	-13 341 112,020	-51 829 190,175	-38 091 640,257	-69 539 742,540
- Régularisation des sommes non distribuables	-442,114	-19 930,680	4 440,857	2 713,086
- Régularisation des sommes distribuables	-446 358,538	-1 962 873,023	-1 373 364,567	-2 423 179,940
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 588 409,899	-15 238 109,942	782 242,123	-6 731 823,075
AN4- Actif net				
En début de période	35 582 224,093	46 231 924,136	45 449 682,013	52 963 747,211
En fin de période	30 993 814,194	30 993 814,194	46 231 924,136	46 231 924,136
AN5- Nombre d'actions				
En début de période	343 113	442 040	438 442	508 159
En fin de période	295 990	295 990	442 040	442 040
VALEUR LIQUIDATIVE	104,712	104,712	104,588	104,588
AN6- Taux de rendement annualisé	3,90%	3,76%	3,58%	3,65%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2014
(Unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2014** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2014 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 29 182 739,885 dinars contre 35 491 434,097 dinars au 31/12/2013 et se détaille ainsi

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,000	431 754,000	1,39
FINA O SICAV	3 925	409 459,050	409 051,725	1,32
SANADETT SICAV	7 003	755 663,702	759 741,464	2,45
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,480	1 169 430,894	3,77
Total	22 370	2 609 527,232	2 769 978,083	8,94

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,000	1 052 631,609	3,40
BTA 6,9-05/2022	1000	1 089 500,000	1 093 442,472	3,53
Total	2 000	2 127 320,000	2 146 074,081	6,92

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	333 250,000	336 954,000	1,09
AB SUB 2009/B TV	5 000	333 250,000	337 098,000	1,09
AIL 2012-1 TF	15 000	900 000,000	927 336,000	2,99
AIL 2010-1 5,25% 08042015	5 000	100 000,000	103 084,000	0,33
AMEN BANK 2006 TV	5 000	150 000,000	156 440,000	0,50
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	733 200,000	744 392,000	2,40
AMEN BANK SUB 2010 TV	10 000	733 200,000	744 392,000	2,40
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,000	1 029 224,000	3,32
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	576 000,000	595 008,000	1,92
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	800 000,000	816 200,000	2,63
ATL 2010-1 TF 5,25%	15 000	300 000,000	305 004,000	0,98
ATL 2010-1 TF 5,25%	15 000	300 000,000	305 004,000	0,98
ATL 2010-1 TF 5,25%	5 000	100 000,000	101 668,000	0,33

ATTIJARI LEASING 2010-1 15092015	3 500	70 000,000	70 879,200	0,23
ATTIJARI LEASING 2011 13012017	3 000	180 000,000	188 356,800	0,61
BNA SUB 2009	20 000	1 333 000,000	1 375 432,000	4,44
BTE 10ANS 5,25%	10 000	500 000,000	506 216,000	1,63
BTE 2010 TR A TV	7 000	420 000,000	425 381,600	1,37
BTE 2011 09022032 6,25%	5 000	450 000,000	470 096,000	1,52
BTE 2011 09022032 6,25%	5 000	450 000,000	470 096,000	1,52
BTE 2011 A TMM+1,3% 09022019	2 500	250 000,000	260 920,000	0,84
BTK 2012-1 B TF 6,3% 2019 7ANS	35 000	2 500 050,000	2 516 262,000	8,12
CHO 2009 TMM+1%	6 000	375 000,000	377 054,400	1,22
CIL 2010/2 TF 2MD 03112015	20 000	400 000,000	402 784,000	1,30
CIL 2012/1 400MD 30032017 5 ANS	4 000	240 000,000	248 742,400	0,80
HL 2010-1 1MD 18062015 5,25%	10 000	200 000,000	204 536,000	0,66
HL 2010-1 2MD 18062015 5,25%	20 000	400 000,000	409 072,000	1,32
HL 2010-2 2MD 26112015 5,45%	20 000	400 000,000	401 728,000	1,30
HL 2012/1 28092017	10 000	600 000,000	608 432,000	1,96
HL 2012/1 28092017	2 500	150 000,000	152 108,000	0,49
HL 2013-1 TF	10 000	800 000,000	827 704,000	2,67
HL 2014-1 A TF 7,65%	5 000	500 000,000	505 280,000	1,63
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	40 000,000	40 596,800	0,13
MEUBLATEX IND 2010 26042017	3 000	180 000,000	185 325,600	0,60
STB 2010/1 B TF 5,3% 23032025	10 000	733 200,000	757 392,000	2,44
STB SUB 2011 A 6,1% 27012019	5 000	357 140,000	373 328,000	1,20
SUB AMEN BANK 2012	10 000	800 000,000	811 360,000	2,62
SUB AMEN BANK 2012	22 223	1 777 840,000	1 803 085,328	5,82
SUB TL 2013-2 B	4 000	400 000,000	421 987,200	1,36
TL 2010-1 01062015 2MD TV	20 000	150 000,000	153 828,000	0,50
TL 2010-2 1MD 17112015 5,375%	10 000	200 000,000	201 064,000	0,65
TL2012-1 A TF 6,5% 29052017	10 000	600 000,000	617 552,000	1,99
TL 2011-3 5,85% 29012017	10 000	600 000,000	625 928,000	2,02
UIB 2009/1	5 000	333 261,786	340 009,193	1,10
UIB 2011-2 7ANS 5,9% 30012019	10 000	714 200,000	745 232,000	2,40
UNIFACTOR 2013 TMM+2%	3 300	264 000,000	267 115,200	0,86
Total	440 023	23 726 591,786	24 266 687,721	78,30

Les entrées en portefeuille-titres du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
Titres des OPCVM		0	0,000
Obligations des Sociétés		5 000	500 000,000
ACHAT OBLIGATION 5000 HL 2014-1 A TF 7,65	09/10/2014	5 000	500 000,000
Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier		0	0,000
TOTAL		5 000	500 000,000

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins-values
-Titres OPCVM		0,000	0,000	0,000
-Obligations des sociétés:		1 698 975,000	1 698 975,000	0,000
REMBOURSEMENT 3300 UNIFACTOR 2013 TMM+2	14/10/2014	66 000,000	66 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 CIL 2010/2 TF	03/11/2014	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 35000 BTK 2012-1 TF	15/11/2014	499 975,000	499 975,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 TL 2010-2	17/11/2014	200 000,000	200 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 6000 CHO 2009 TMM+1	19/11/2014	75 000,000	75 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 HL 2010-2	26/11/2014	400 000,000	400 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2900 ATL 2009/3 TF	30/12/2014	58 000,000	58 000,000	0,000
Titres de créances émis par le trésor et négociables sur le marché financier		0,000	0,000	0,000
TOTAL		1 698 975,000	1 698 975,000	0,000

3.2. Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **322 640,054** dinars pour la période du 1^{er} octobre 2014 au 31 décembre 2014 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres :	du 01/10/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 01/10/2013 au 31/12/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013
Dividendes				
- Titres OPCVM	0,000	78 783,247	0,000	70 362,073
Revenus des obligations				
- Intérêts	297 636,054	1 284 120,193	359 851,491	1 532 450,360
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
- Intérêts	25 004,000	117 503,718	25 004,000	99 200,000
TOTAL	322 640,054	1 480 407,158	384 855,491	1 702 012,433

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2014 à 1 875 059,349 Dinars et se détaillant comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Avalis eur	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0		0,000	0,000	0,00
Bons du Trésor	0		0,000	0,000	0,00
Billets de trésorerie	5		1 603 603,206	1 660 179,880	5,36
POLYMEDICAL 190J-30/06/2015	1	BTK	203 603,206	203 939,880	0,66
STM 200 MD 6% 03022015	1	BTK	200 000,000	208 853,334	0,67
STM 200 MD 6,5% 18052015	1	BTL	200 000,000	206 586,666	0,67
SH KANTAOUI 1826J-01/03/2015	1	BTK	500 000,000	520 400,000	1,68
STMHM 1826J-01/03/2015	1	BTK	500 000,000	520 400,000	1,68
Total des placements monétaires			1 603 603,206	1 660 179,880	5,36

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	Valeur au 31/12/2014	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	205 426,456	0,66
Intérêts courus sur compte bancaire	9 453,013	0,03
Placements à terme	0,000	0,00
Intérêts courus sur placements à terme	0,000	0,00
Total des disponibilités	214 879,469	0,69

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt, durant le 4^{ème} trimestre 2014, s'élèvent à 34 652,732 dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/10/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 01/10/2013 au 31/12/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération du compte de dépôt	9 559,126	36 066,335	16 818,732	37 965,179
Revenus des Billets de Trésorerie	17 714,453	110 985,012	39 655,269	162 919,346
Revenus des Certificats de Dépôt	7 379,153	7 379,153	34 313,186	71 145,410
Revenus des BTC	0,000	0,000	0,000	0,000
Placement à terme	0,000	14 120,110	37 304,109	58 986,630
Autres produits divers sur opérations financières	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	34 652,732	168 550,610	128 091,296	331 016,565

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/12/2014** à **63 987,751** dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Opérateurs Créditeurs	49 513,056	70 496,707
Gestionnaire	45 961,534	66 945,639
Dépositaire	3 551,522	3 551,068
Autres Créditeurs Divers	14 474,695	14 484,618
Commissaire aux comptes	9 083,970	8 851,080
Etat Impôts et Taxes	228,985	395,428
Conseil du Marché Financier	2 723,853	5 084,549
Publications diverses	2 326,132	0,000
Dividendes à payer	111,755	153,561
TOTAL	63 987,751	84 981,325

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/10/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 01/10/2013 au 31/12/2013	du 01/01/2013 au 31/12/2013
Charges de gestion des placements	46 853,923	202 935,362	67 838,026	253 922,267
Commissions de gestion	45 961,534	199 394,908	66 945,639	250 381,808
Commissions de dépôt	892,389	3 540,454	892,387	3 540,459
Autres Charges	12 781,595	57 533,080	16 001,491	62 614,124
Honoraires du commissaire aux comptes	2 317,112	9 192,890	2 317,112	9 083,066
Redevances CMF sur les OPCVM	8 655,520	37 550,206	12 607,282	47 152,143
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	916,118	3 543,401	1 023,272	4 078,618
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	887,984	7 137,386	50,400	2 296,106
Frais Bancaires	4,861	44,341	3,425	3,391
Autres Charges	0,000	64,856	0,000	0,800
TOTAL	59 635,518	260 468,442	83 839,517	316 536,391

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre 2014 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2014	
Montant	34 580 637,980
Nominal	34 580 637,980
Nombre de titres	343 113
Nombre d'actionnaires	624
Souscriptions réalisées	
Montant	8 590 996,725
Nominal	8 591 820,465
Régularisation des sommes non distribuables	-823,740
Nombre de titres émis	85 249
Nombre d'actionnaires nouveaux	37

Rachats effectués	
Montant	-13 341 554,134
Nominal	-13 341 112,020
Régularisation des sommes non distribuables	-442,114
Nombre de titres rachetés	-132 372
Nombre d'actionnaires sortants	-65
Capital au 31/12/2014	
Montant	29 850 345,938
Nominal	29 831 346,425
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0,000
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	23 475,404
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	-4 475,891
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	295 990
Nombre d'actionnaires	596

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions.

	Du 01/10/2014 au 31/12/2014	Du 01/01/2014 au 31/12/2014	Du 01/10/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Résultats distribuables	297 657,268	1 388 489,326	429 107,270	1 716 492,607
Régularisations de la période	-169 409,506	-245 216,869	-21 105,589	-35 965,448
Sommes distribuables de la période	128 247,762	1 143 272,457	408 001,681	1 680 527,159

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge au titre du quatrième trimestre de l'année 2014 sont de 2 317,112 dinars TTC.

4.4. Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrement, de publication et d'insertion au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement des chèques et les frais des placements monétaires.